



## Conseil de sécurité

Distr.  
GÉNÉRALE

S/1996/675  
20 août 1996  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

LETTRE DATÉE DU 20 AOÛT 1996, ADRESSÉE AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL  
PAR LE CHARGÉ D'AFFAIRES PAR INTÉRIM DE LA MISSION PERMANENTE  
DE LA RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN AUPRÈS DE L'ORGANISATION  
DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de porter à votre attention les exemples ci-après de violations, par l'Iraq, du cessez-le-feu qui a été conclu entre nos deux pays.

1. Le 31 mars 1996, à 10 h 30, des contrebandiers iraqiens armés ont franchi la frontière et pénétré sur une dizaine de kilomètres à l'intérieur du territoire de la République islamique d'Iran dans la région de Jarahieh et de Showeib à Dash-e-Azadegan, au point de coordonnées géographiques 38R QV 710-920 sur la carte de Saidieh; ils ont emmené trois résidents, Mohammad Bou-Ezar, fils de Sejeb, Rasoul Bou-Ezar, fils de Sheikh Jafel, et Mohsen Bou-Ezar, fils de Zeboun, de l'autre côté de la frontière.

2. Le 1er avril 1996, une vingtaine de soldats iraqiens ont été observés en train d'enlever de la terre avec une chargeuse mécanique et cinq camions près du point de coordonnées 38R QA 88100-21000 sur la carte de Chazzabeh, entre le nord-ouest de la borne frontière No 15 et le sud de la borne frontière No 16 et du point de coordonnées 38R QA 68000-14000 sur la carte de Saidieh, dans le no man's land.

3. Le 2 avril 1996, entre 8 h 30 et 17 heures, une chargeuse mécanique iraquienne, un rouleau et 7 camions ont été observés en train d'enlever de la terre au point de coordonnées 38R QA 69000-14000 sur la carte de Saidieh, dans le no man's land.

4. Le 4 avril 1996, deux chargeuses mécaniques iraqiennes ont été observées en train d'enlever de la terre au point de coordonnées 38R QA 52000-26000 sur la carte de Khosravi-Abad, au nord d'Ahr-e-Khalfan et au sud de Nahr-e-Ma'amir (Iraq).

5. Le 4 avril 1996, entre 8 h 30 et 17 heures, des soldats iraqiens ont été observés en train de faire des travaux avec une chargeuse mécanique, un rouleau et 4 camions près du point de coordonnées 38R QA 69000-14000 sur la carte de Saidieh.

6. Le 6 avril 1996, à 8 heures, des soldats iraqiens ont été observés en train de construire un poste d'observation près du point de coordonnées 39R TQ 165-310 sur la carte d'Istagah-e Hosseinieh ou Kharman, à l'ouest de la borne frontière No 11, dans le no man's land.

7. Le 8 avril 1996, à 9 h 30, des soldats iraqiens ont été observés en train d'installer un mortier de 82 millimètres près du point de coordonnées 39R TP 150-870 sur la carte de Nim-Istgah-Navad, à l'ouest de la borne frontière No 7/10 dans le no man's land.

8. Du 13 avril 1996 à 7 heures jusqu'au 14 avril 1996 à 7 heures, 198 bateaux à moteur iraqiens au total transportant 575 soldats avec l'appui logistique de deux transbordeurs, ont été observés en train de patrouiller dans l'Arvand Roud.

9. Le 14 avril 1996, deux véhicules iraqiens - un Toyota et un Patrol - transportant sept passagers en tenue de couleur verte, armés de fusils automatiques Kalachnikov et Grinov, ont été observés au point de coordonnées 38S PB 104-726 sur la carte de Mehran, au nord de la rivière Kanjanham et au sud du mont Zalou-Ab et de la borne frontière No 33. Ils venaient du poste de garde iraquien de Mohammad-Ghassem et se dirigeaient vers le poste de garde de Doraji, en face du poste frontière de Reza-Abad.

10. Le 16 avril 1996, à 3 heures, des soldats iraqiens sont tombés dans une embuscade tendue par des soldats iraniens au point de coordonnées 38S ND 500-260 sur la carte de Ghasr-Shirin. Après 10 minutes d'affrontement, ils ont profité de l'obscurité pour se réfugier en territoire iraquien.

11. Le 23 avril 1996, quatre grandes tentes équipées chacune d'un mat portant un drapeau rouge, bleu, noir et jaune ont été installées au point de coordonnées 38S NC 383-998 sur la carte de Khosravi, à l'ouest des bornes frontières Nos 51 et 52. Une cinquantaine de soldats iraqiens ont été observés dans des blockhaus, sur des hauteurs et à l'intérieur des tentes, en train de recevoir une formation pour occuper des positions.

12. Le 28 avril 1996, à 19 heures, 10 soldats iraqiens ont installé un canon antiaérien près du point de coordonnées 38S ND 356-032 sur la carte de Khosravi, près du réservoir de Khaneghein.

13. Le 29 avril 1996, des soldats iraqiens ont commencé à installer 20 tentes près du point de coordonnées 38R QV 550-580 sur la carte de l'ouest de Jofair, section 2, au sud de la borne frontière No 14/A6 et au nord de la borne frontière No 14/A5 dans le no man's land.

14. Le 5 mai 1996, 37 bateaux à moteur iraqiens transportant au total 110 soldats, appuyés par 3 transbordeurs, ont été observés en train de patrouiller dans l'Arvand Roud, harcelant des pêcheurs iraniens.

15. Le 6 mai 1996, à 18 heures, une remorque iraquienne transportant un chargeur est entré par le poste de garde de Shahabieh Est au point de coordonnées 38S PB 350-430 sur la carte de Kouh-Tunnel dans le no man's land, au sud de la borne frontière No 51/10 et après avoir déposé le chargeur, elle est

partie dans la direction de la garnison au point de coordonnées 38S PB 350-380 sur la carte de Kouh-Tunnel dans le village iraquien de Ghaleh.

16. Le 6 mai 1996, 26 bateaux à moteur transportant au total 100 soldats, appuyés par quatre remorqueurs, ont été observés en train de patrouiller dans l'Arvand Roud, harcelant des pêcheurs iraniens.

17. Les 7 et 8 mai 1996, 82 bateaux à moteur iraqiens transportant au total 250 soldats ont été observés en train de patrouiller dans l'Arvand Roud.

18. Le 8 mai 1996, ayant traversé la frontière et pénétré à l'intérieur du territoire de la République islamique d'Iran, des éléments antirévolutionnaires sont entrés dans le village de Baveh au point de coordonnées 38S NF 350-030 sur la carte de Sardasht et ont posé trois mines antivéhicule qui ont été désamorçées par la police de la frontière iranienne.

19. Le 9 mai 1996, des soldats iraqiens ont commencé à construire un poste d'observation au-dessus et à droite du poste de garde d'Al-Hossein, au point de coordonnées 38S ND 405-138 sur la carte de Khosravi, dans le no man's land, au sud de Darband-Jough et de la borne frontière No 56/1 et au sud de la borne frontière No 57.

20. Le 9 mai 1996, un bateau à moteur iraquien dont les soldats étaient armés de Kalachnikov a été observé en train de patrouiller entre l'île Minu et le confluent de la rivière Karoun et de l'Arvand Roud, harcelant les pêcheurs iraniens.

21. Le 11 mai 1996, à 10 heures, 22 bateaux à moteur iraqiens, transportant chacun de deux à quatre soldats, ont été observés en train de patrouiller près du point de coordonnées 39R TP 273-063 sur la carte de Khorramchar, dans le no man's land, en face du confluent de la rivière Karoun et de l'Arvand Roud.

22. Le 11 mai 1996, à 14 h 30, 30 bateaux à moteur iraqiens, transportant chacun quatre soldats et équipés d'un mât portant un drapeau, ont été observés en train de patrouiller dans l'Arvand Roud; ils venaient de la direction de Khorramchar et se dirigeaient vers Abadan et l'embouchure de l'Arvand Roud, et harcelaient des pêcheurs iraniens.

23. Le 11 mai 1996, 87 bateaux à moteur iraqiens transportant au total 235 soldats ont été observés en train de patrouiller dans l'Arvand Roud, harcelant des pêcheurs iraniens.

24. Le 12 mai 1996, cinq soldats iraqiens ont commencé à installer un fusil automatique Dush-k au sommet d'un poste récemment construit au point de coordonnées 38S ND 405-138 sur la carte de Khosravi, entre le nord et le sud des bornes frontières Nos 56/1 et 57 dans le no man's land.

25. Le 14 mai 1996, six soldats iraqiens ont été observés en train d'installer des fils barbelés au point de coordonnées 38S NC 470-544 sur la carte de Sumar, dans le no man's land, au nord-ouest de la borne frontière No 44/7.

26. Le 14 mai 1996, 50 soldats iraqiens ont été observés en train de recevoir une formation pour occuper des positions près du point de coordonnées 38S NC 383-998 sur la carte de Khosravi, à l'ouest des bornes frontières Nos 51 et 52, au sud de la hauteur No 254.

27. Le 19 mai 1996, à 15 h 50, une chargeuse mécanique iraquienne a été observée en train d'enlever de la terre près du point de coordonnées 39R TP 530-260 sur la carte de Khosro-Abad, au nord de Nahr-e Ma'amir, en face de Nahr-e Seyyed-Shahab (Iran), dans le no man's land.

28. Le 20 mai 1996, des soldats iraqiens stationnés au point de coordonnées 38S NC 572-396 sur la carte de Sumar, au mont Kouma-Sang, dans le no man's land, à l'ouest de la borne frontière No 40/5 ont tiré au fusil lance-grenade sur le point de coordonnées 38S NC 583-387 sur la carte de Sumar, au mont Kouma-Sang, dans le no man's land, au sud de la borne frontière No 40/5.

29. Le 20 mai 1996, à 22 h 30, des soldats iraqiens stationnés près du point de coordonnées 38S NC 459-993 sur la carte de Khosravi, à l'ouest des bornes frontières Nos 51 et 52, dans le no man's land, au nord du poste de garde de Chizrad, ont tiré plusieurs balles d'armes légères ainsi qu'une balle traçante en direction du point de coordonnées 38S NC 497-988 sur la carte de Kharatha, entre le nord et le sud-ouest des bornes frontières Nos 48 et 49, au poste frontière iranien de Tankab, dans la région de Zeinal-Ghods. Deux balles ont atteint le territoire de la République islamique d'Iran près du point de coordonnées 38S NC 536-975 sur la carte de Kharatha, au sud-est de la borne frontière No 48.

30. Le 21 mai 1996, de 7 h 45 à 11 h 10, 100 soldats iraqiens ont été observés en train de recevoir une formation près du point de coordonnées 38S NC 3883-9980 sur la carte de Khosravi, au nord d'Ab-Halavan.

31. Les 22 et 23 mai 1996, 98 bateaux à moteur iraqiens transportant au total 240 soldats, appuyés par deux remorqueurs, ont été observés en train de patrouiller dans l'Arvand Roud, harcelant des pêcheurs iraniens.

32. Le 31 mai 1996, 143 bateaux à moteur iraqiens transportant au total 250 soldats, appuyés par quatre vedettes, ont été observés en train de patrouiller dans l'Arvand Roud.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Chargé d'affaires par intérim

(Signé) Majid Takht RAVANCHI

-----